

## Dossier

### Contre les moustiques, adoptons les bons réflexes

### Caccia l'acqua, scaccia a zinzala !

En Corse, plus de 40 espèces de moustiques sont recensées. Parmi elles, 5 sont susceptibles de transmettre des maladies. On les appelle moustiques vecteurs. C'est le cas de l'anophèle, vecteur du paludisme, du moustique tigre (*Aedes albopictus*), vecteur de la dengue, du chikungunya ou du zika ou encore du moustique culex, vecteur de la fièvre du Nil (West Nile Fever).

Prévenir l'apparition de maladies liées aux moustiques, et surtout éviter qu'elles ne deviennent épidémiques constitue un enjeu de santé publique croissant qui nécessite une réponse globale associant à la fois :

- ▶ surveillance épidémiologique humaine et animale ;
- ▶ surveillance entomologique ;
- ▶ intervention rapide autour des cas ;
- ▶ prévention et communication.

#### Une action partagée pour un objectif commun

La lutte contre les moustiques relève d'une double compétence ARS/Collectivité de Corse mais également d'une responsabilité individuelle. En effet, chacun, à son propre niveau, peut et doit contribuer à éliminer les moustiques. Pour cela, la Collectivité de Corse et l'ARS ont lancé fin juillet une nouvelle campagne de communication. Un spot Tv et des publications sur les réseaux sociaux détaillent avec humour les réflexes à adopter. N'hésitez pas à relayer !



Des gestes simples pour éviter la prolifération des moustiques

Les moustiques sont présents tout autour de nous et ceux qui nous piquent, ne font pas, en général, un grand trajet : ils se sont développés dans notre environnement proche. Les moustiques, en particulier ceux de l'espèce *Aedes albopictus*, peuvent se développer dans de toutes petites quantités d'eau : un fond de seau, une gouttière, une flaque persistante, une coupelle de pot de fleurs, etc...

Il existe plusieurs moyens de s'en protéger et le recours systématique aux insecticides n'est pas la meilleure solution. Même s'ils sont agréés, ces produits peuvent être irritants et ne tuent que les moustiques adultes, qui seront remplacés sous quelques jours, par les moustiques présents sous forme de larve.

**Le plus simple et le plus efficace est de supprimer tous les petits points d'eau dans lesquels le moustique peut pondre des œufs et se développer.** Il suffit de vider le seau et le retourner, nettoyer la gouttière pour faciliter l'écoulement de l'eau, mettre du sable dans la coupelle du pot de fleurs...

#### **L'intervention rapide autour des cas pour limiter la propagation de la maladie**

Lorsqu'une personne présente des symptômes compatibles avec une arbovirose (dengue, chikungunya, zika...), le médecin l'interroge sur son parcours les jours précédant l'apparition des symptômes, pour savoir, en particulier si elle a voyagé dans une zone à risque de transmission de la maladie. Le médecin pourra prescrire des analyses pour confirmer ou non l'infection. Dans l'attente des résultats, des conseils sont prodigués à la personne malade pour éviter qu'elle ne se fasse piquer par des moustiques et transmette ainsi la maladie.

Si les résultats sont positifs et confirment le fait que la personne est porteuse d'une arbovirose, le médecin ou le laboratoire contacte sans délai l'ARS, qui identifie, à partir du parcours de la personne malade depuis qu'elle a les symptômes, les lieux qui nécessitent une intervention des services de démoustication, afin d'éliminer les moustiques adultes et éviter la propagation de la maladie. Sous quelques heures, les équipes de démoustication de la Collectivité de Corse réalisent une visite de terrain, pour identifier la présence de moustiques vecteurs, l'existence de gîtes et calibrer les moyens de traitement nécessaires au secteur. Ensuite, elles réalisent, sous l'autorité du préfet et de l'ARS, avec le concours des collectivités et le cas échéant des forces de l'ordre, les opérations de traitement, pour éliminer les moustiques adultes, les larves et supprimer les gîtes à moustiques. Le traitement utilisé (deltaméthrine ou équivalent) est conforme aux normes en vigueur, mais nécessite néanmoins des précautions pour éviter d'exposer le public. Ainsi, il est recommandé de fermer les fenêtres, de couvrir les aliments, lorsque le traitement est réalisé dans le voisinage.

[En savoir plus](#)

## En direct des territoires

### **Une nouvelle structure de Soins Médicaux de Réadaptation (SMR) en Haute Corse**

Bonne nouvelle, les travaux du projet Sainte-Camille ont démarré à San Ornello. Autorisée en 2021 par l'ARS, cette structure disposera d'une capacité de 60 lits et 10 places :

- ▶ 10 lits SSR polyvalents
- ▶ 30 lits et 5 places «affections appareil locomoteur»
- ▶ 20 lits et 5 places «affections système nerveux»



### **Plan estival : soutien de Mme Vautrin au système de santé en Corse**

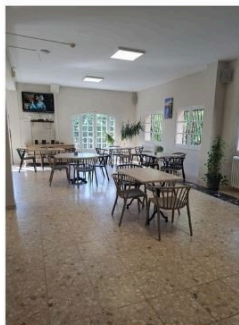
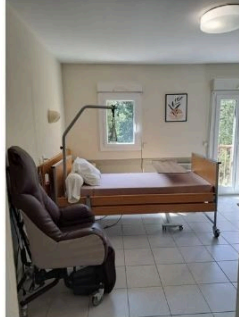
Catherine Vautrin, ministre démissionnaire du travail, de la santé et des solidarités, en déplacement à Ajaccio le 7 août dernier a apporté son soutien au personnel soignant. Mme Vautrin s'est rendue à l'hôpital de la Miséricorde à Ajaccio où elle a visité le service des urgences et souligné l'engagement du personnel, très mobilisé en cette période estivale. Cette rencontre a été l'occasion pour l'ARS de présenter l'ensemble du plan estival à la Ministre.



La ministre s'est ensuite rendue dans les locaux du nouvel Hôpital privé du sud de la Corse où elle

### **Le SMR de la Palmola fait peau neuve :**

nouveau projet médico-soignant au travail, réaménagement de plusieurs chambres et d'espaces communs. La visite de l'ARS du 22 août a permis de mesurer toutes les améliorations apportées et des rendez-vous ont été programmés à la rentrée avec le centre hospitalier de Bastia afin que l'établissement d'Oletta joue pleinement son rôle d'aval.



### **Garde ambulancière : expérimentation d'une plateforme déportée à Ajaccio**

Pour tester le nouveau dispositif de coordination de la garde ambulancière, former les coordonnateurs et répondre à la demande des SAMU d'augmentation du temps hebdomadaire de coordination, une organisation expérimentale de plateforme déportée a été mise en place par l'ATSU cet été à Ajaccio.



a rencontré les équipes de SOS médecins, acteur important de la prise en charge des soins non programmés sur le grand Ajaccio.



Enfin, la ministre a apporté son soutien aux équipes de la radiologie du nouvel Hôpital privé du sud de la Corse qui avait subi un incendie quelques jours auparavant, mettant à l'arrêt le scanner et l'IRM.

La mobilisation de tous les acteurs et l'implication du ministère de la santé ont permis de réduire considérablement les délais de fabrication du tableau électrique endommagé permettant de rouvrir le plateau d'imagerie dès le 28 août. Rappelons que plus de 150 actes journaliers sont effectués sur cet établissement en régime de croisière.



## **Ça fait l'actu**

**Mobilisation de l'ARS suite à l'incendie au sein de l'entreprise " Environnement**

**Des équipes spécialisées Alzheimer-Maladies**

## Service"

La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire (CRAPS) a été activée par la directrice générale de l'agence le 13 août après midi suite à l'incendie dans l'entreprise Environnement Service, proche de l'Île de Beauté, établissement de soins médicaux de réadaptation. En lien avec le COD mis en place par la Préfecture de Corse du Sud, le personnel mobilisé a ainsi pu s'assurer de la mise en sécurité des résidents et du personnel et a anticipé une éventuelle évacuation en contactant les établissements proches et les transporteurs sanitaires. L'ARS souligne le professionnalisme dont ont fait preuve les personnels et la direction de l'Île de Beauté face à cette situation exceptionnelle. L'agence a également contribué à la gestion des questions de pollution de l'air, de l'eau potable et des eaux de baignade anticipant différentes mesures à prendre en fonction de l'évolution de la situation et a effectué un suivi dans les jours qui ont suivi l'incendie.

## Droits des usagers : nouvel arrêté désignant les personnes qualifiées en Corse

Au terme d'une période de promotion et de communication autour du dispositif de personnes qualifiées, 10 personnes ont été désignées pour accompagner et défendre les droits des usagers du secteur social et médico-social par arrêté conjoint de la Préfecture de Corse, de l'ARS Corse et de la Collectivité de Corse. Ces personnes seront accompagnées dans leurs missions par l'ARS qui s'engage dès le mois d'octobre dans un cycle de formation. Une nouvelle campagne d'information débutera en septembre afin d'attirer de nouvelles personnes.

[En savoir plus](#)



## Signature d'une convention sur la transition énergétique et écologique en Corse

Le Centre Hospitalier de Bastia, la SA Clinique d'Ajaccio, l'ARS Corse et l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) ont signé une convention pour promouvoir la transition énergétique et écologique dans le secteur de la santé en Corse.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui vise à atteindre l'autonomie énergétique de la Corse d'ici 2050. Ce partenariat met en place un réseau de conseillers en transition énergétique et

## Neurodégénératives pour favoriser le maintien à domicile

Conformément aux orientations définies dans le plan de rattrapage de l'offre médico-sociale en faveur des personnes âgées dépendantes, l'ARS Corse renforce le nombre d'équipes spécialisées Alzheimer-Maladies Neurodégénératives (ESA MND). À ce titre, l'association CAP Aïutu et l'ADMR de Corse du Sud ont été retenues pour déployer une équipe sur les territoires du Centre Corse et de l'Ouest Corse. Les équipes spécialisées MND accompagnent les personnes atteintes de maladie neurodégénératives vivant à domicile et aident leurs proches. Ces interventions se font sur prescription médicale. L'accompagnement par les équipes spécialisées MND s'adresse aux personnes diagnostiquées au début de la maladie, à un stade léger et modéré. Elles peuvent bénéficier de 12 à 15 séances au maximum réparties sur une durée de 3 mois durant une année. Au bout d'un an, il est possible de faire renouveler la prescription. L'objectif est d'aider les personnes malades d'Alzheimer ou autres maladies apparentées vivant à domicile à : maintenir leur autonomie en stimulant leurs capacités, diminuer les éventuels troubles du comportement, améliorer la relation aidé-aidant. Une adaptation du lieu de vie peut être proposée afin de maintenir ou d'améliorer les capacités des personnes malades ainsi que leur sécurité. Les équipes spécialisées Alzheimer sont composées de professionnels formés à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées : ergothérapeutes, psychomotriciens, assistants de soins en gérontologie (des aides-soignants ou des accompagnants éducatifs et sociaux qui ont suivi une formation spéciale). Le coût des interventions de l'équipe spécialisée Alzheimer est intégralement pris en charge par l'Assurance autonomie.



## Vaccination contre les cancers HPV « On ne les protège jamais trop »

À la rentrée 2024, la campagne vaccinale contre les cancers HPV dans les collèges volontaires publics et privés sous contrat est renouvelée pour tous les élèves de 5e, sous réserve de l'autorisation parentale. Pour soutenir ce dispositif, l'Institut national du cancer mènera une campagne d'information et de sensibilisation sur la

écologique en santé pour accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans la mise en œuvre de politiques d'efficacité énergétique et de transition écologique.

Le financement de ces conseillers permettra à l'AUE de porter ce projet ambitieux. Ce programme est une avancée significative pour faire de la Corse un territoire exemplaire en matière de transition énergétique, en accord avec les objectifs fixés par le Ségur de la Santé et les engagements régionaux en matière de développement durable. Le choix de confier la coordination du projet à l'AUE, organisme spécialisé dans le développement durable et la gestion énergétique en Corse, garantit une approche adaptée et cohérente avec les spécificités territoriales, permettant ainsi une meilleure synergie entre les différents acteurs locaux et les différents financements sur le domaine.

Marie-Hélène LECENNE, directrice générale de l'ARS, a souligné l'importance de cette initiative pour renforcer la résilience climatique et l'efficacité énergétique des infrastructures sanitaires de l'île. Le projet, prévu pour une durée initiale de deux ans, marque une étape clé dans la transformation écologique du secteur de la santé en Corse

### **Sécheresse : surveillance accrue de l'alimentation en eau potable**

Les données de pluviométrie sur la Corse pour la période de septembre 2023 à août 2024 indiquent un cumul de pluie contrasté entre les parties occidentale et orientale de l'île. Si la situation peut être qualifiée de normale côté ouest, le déficit est très marqué sur la façade orientale, entre le Cap Corse et Solenzara. Sur cette même période, des températures moyennes supérieures de 1,5 °C par rapport aux normales saisonnières ont également été observées. Le cumul de ces deux phénomènes induit une sécheresse des sols très marquée sur le littoral oriental de la Haute-Corse accompagnée d'une fragilité significative des nappes phréatiques ainsi que des débits des cours d'eau et des sources de montagne. Cette situation a conduit les autorités à mettre en place des mesures de restrictions sur les secteurs du Cap Corse, du Nebbiu, de la région bastiaise et la plaine orientale. Il est nécessaire que tous les acteurs, publics et privés, poursuivent leurs efforts de sobriété dans les usages de l'eau. Dans ce contexte, l'ARS procède en cette période estivale à une enquête bi-mensuelle auprès des distributeurs d'eau de la région Corse afin de connaître ceux qui sont impactés par une baisse quantitative de leurs ressources susceptible d'avoir un impact sur le service d'alimentation en eau potable.

vaccination dès le 16 septembre. Elle visera d'une part les professionnels de santé, afin de continuer à les accompagner dans leur pratique de prescription de la vaccination, et, d'autre part, les parents, afin d'accroître la notoriété de la vaccination contre les cancers HPV, de continuer à informer sur ses bénéfices et de renforcer leur adhésion massive et pérenne.



### **MPox : la Corse se prépare**

Le 14 août, l'OMS a déclaré que la recrudescence actuelle de Mpox sur le continent africain constitue une urgence de santé publique de portée internationale. Le risque de transmission en France de la nouvelle souche est considéré comme faible, mais des cas sporadiques sont possibles. Face à ce constat, l'ARS Corse travaille avec l'ensemble des partenaires pour actualiser les procédures élaborées en 2022 notamment en termes de :

- ▶ suivi épidémiologique des cas,
- ▶ élaboration des conduites à tenir pour éviter la propagation de l'épidémie,
- ▶ identification et déploiement des capacités diagnostiques
- ▶ orientation et prise en charge des patients
- ▶ traitement et vaccination
- ▶ information et communication.

Une réunion début septembre avec les acteurs du secteur sanitaire arrêtera les modalités du plan d'actions, actualisable en fonction de l'évolution de la situation et des mises à jours des recommandations des autorités sanitaires.

[En savoir plus](#)

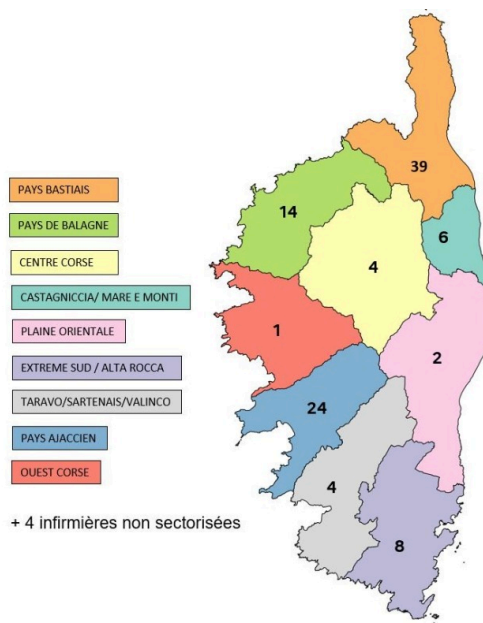
## LE CHIFFRE DU MOIS

# 106

**C'est le nombre d'infirmiers libéraux inscrits à la formation certificat de décès**

Ils pourront réaliser eux-mêmes les certificats de décès survenant à domicile et ainsi réduire les délais assez long souvent observés entre le constat du décès par l'entourage du défunt et la rédaction du certificat de décès. La forte mobilisation du conseil régional de l'ordre et de son président, Gaston Leroux Lenci, pour promouvoir cette expérimentation explique ce taux de volontaires importants dans notre île.

---



## A FAIRE



**Se former en ligne en suivant le MOOC gratuit sur la médecine et la santé environnementale.**

Ce MOOC qui vise à donner les bases d'une approche de santé globale et planétaire s'adresse aux professionnels de santé, aux directeurs santé publique, aux coordonnateurs de Contrat Locaux de santé, aux professionnels des laboratoires, aux professionnels engagés dans des démarches de transition écologique, aux Directeurs Généraux des Services et à toute personne intéressée à comprendre les liens entre santé et environnement.

Il est diffusé par le CNFPT dans le cadre d'un partenariat avec la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine qui l'a conçu et réalisé.

[En savoir plus](#)



**Evaluer son exposition aux principaux facteurs de risques évitables de cancers.**

Pour sensibiliser les Français sur l'impact que leurs comportements peuvent avoir sur leur santé et leur donner les bons repères, l'Institut national du cancer diffuse, du 19 août au 15 septembre, une campagne d'information sur la prévention des cancers. A cette occasion, l'Institut propose un nouvel outil ludique et interactif « **Mon test prévention cancers** ». Grâce à ce test, chacun peut identifier, dans son quotidien, les comportements qui l'exposent aux facteurs de risques évitables de cancers et bénéficier de propositions d'actions ciblées à mettre en place.

En bonus, grâce à l'intelligence artificielle, et en lien avec le mot d'ordre de la campagne « **Faites les bons choix dès maintenant, vous vous remercieriez plus tard** », l'utilisateur pourra générer son portrait « vieillir ».

[Faire le test](#)



**Relayer l'information sur le numéro national de prévention du suicide le 3114**

Le mois de Septembre Jaune, marquée par la Journée Internationale de Prévention du Suicide (JIPS) qui a lieu chaque année le 10 septembre, est l'occasion de parler d'un sujet encore bien trop tabou dans notre société : le suicide. A cette occasion, les équipes du 3114 portées en Corse par le centre hospitalier de Castelluccio invitent tous leurs partenaires, associatifs, professionnels et élus, à faire connaître ce numéro d'appel gratuit de prévention du suicide. Un kit de communication téléchargeable vous permettra de relayer les bons messages sur vos différents supports de communication (panneau d'affichage, bulletin information, site Internet, réseaux sociaux, etc.)

**Contact :**

06 80 12 31 13 /  
marina.thibaut@ch-castelluccio.fr

[Accédez au kit de com](#)



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- [Un/une responsable du département inspection et contrôle/ qualité](#)



2024 ARS CORSE - directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne  
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

**Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)**

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)